

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 620e rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Jean-Paul Lajoie, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Marie-Madeleine Dozois Lajoie.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée et que les taxes parlementaires versées soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de \$75.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 621e rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Guy Martel, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Lillian Farrell Martel.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée et que les taxes parlementaires versées soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de \$75.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 622e rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Ann Miller McElroy, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Terrence Thomas McElroy.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée et que les taxes parlementaires versées soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 623e rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Claire de Guise Giguère, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Réal Giguère.